

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD



Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 030-213003239-20230307-D2023_13-DE

DELIBERATION N° D2023_13

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 07 mars, le conseil municipal de la commune de Soustelle s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Georges RIBOT, maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du conseil : 03 mars 2023

Présents : Georges RIBOT, Jean Pierre OZIL, Christian PRIVAT, Claude SOLEIROL, Éric PRIVAT, Jérôme NOGARET, Laurent BRUNEL, Sébastien KUBANI, Ophélie COEURDACIER DE GESNES, Loïc VOILLIOT,

Représentés :

Absent Excusés :

Absent : Céline LINGERAT

est nommée secrétaire : Ophélie COEURDACIER DE GESNES

Objet : Demande de subvention au titre des Amendes de Police :

Annule et remplace D2023_03 : Erreur matérielle

Conformément à l'article R2334-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est reparti, chaque année, entre les communes et groupements de communes disposant des compétences en matière de voies communales, de transport en commun et de parcs de stationnement.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Départemental du Gard procède à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière au profit des communes de moins de 10 000 habitants.

La commune de Soustelle a bénéficié de l'assistance de l'Agence Technique Départementale (ATD 30) pour l'étude et le chiffrage des aménagements souhaités (Dossier n°220961).

Monsieur le Maire propose donc de solliciter cette aide auprès du Département Gard pour :

1. L'aménagement d'une aire de stationnement au hameau du Sollier
2. La sécurisation du carrefour de la Croix des Vents

Le coût total de ces opérations s'élève à 39 500 € HT

Le chiffrage est le suivant

PRESTATION	ESTIMATION EN € HT
1. Le Sollier	
Installation, signalisation de chantier	1 500
Mur de soutènement en pierre (l≈ 30 m, h≈1m)	14 000
Zone de stationnement (≈ 150 m ²) Décaissement (≈30 cm), GNT (≈30cm), délimitation des places par des butées de parking en bois	
2. La Croix des Vents	3 500
Installation, signalisation de chantier	1 500
Travaux préparatoires Décaissement du talus	1 500
Mur de soutènement en pierre (l≈ 27 m, h≈1m)	12 500
Dalle containers tri (≈ 20 m ²) Forme en GNT, béton	1 000
00 Accotement (≈ 150 m ²) Nivellement – préparation du support, bi-couche clair	1 500
Signalisation horizontale et verticale	2 500
TOTAL	39 500

Les crédits en dépenses sont inscrits au budget 2023

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Et charge le Maire de signer tous les documents afférents à cette affaire

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Georges RIBOT

